

CANOË - Conditions générales

Présentation

Airescapade 77 est une société de location de canoë kayak en pratique autonome ou encadrée (sur demande lors de la réservation). La location peut s'effectuer en journée, en demi-journée ou en mini journée. Le parcours s'étend sur 3 communes : Souppes sur Loing, Bagneaux sur Loing, Nemours.

Recommandations imperatives

Tout participant doit respecter quelques consignes élémentaires de sécurité et de bien-être.

- être âgé d'au moins 7 ans,
- savoir nager au moins 25m et s'immerger,
- être en bonne condition physique et morale.

Tout mineur doit être accompagné d'un adulte responsable.
Ne pas laisser les enfants sans surveillance sur une embarcation.
Aucun remboursement ne pourra être exigé.

Consignes de sécurité

Tout participant reconnaît que la pratique du canoë kayak est une activité qui présente certains risques et il en accepte toutes les conditions.

Airescapade 77 ne pourra être tenu comme responsable pour tout accident survenu à la suite de fautes individuelles. Aucune poursuite ne pourra être envisagée de la part des pratiquants ou de leurs ayants-droit. Tout participant s'engage à accepter les consignes de sécurité énoncées par **Airescapade 77** durant le briefing d'initiation.

Durant toute l'activité vous devrez vous conformer à ces règles (une fiche de descente vous les rappelle).

Le port du gilet de flottabilité est obligatoire durant toute la descente du Loing. **Airescapade 77** se réserve le droit d'annuler ou d'écourter la descente à toute personne ne respectant pas les règles énoncées durant le briefing ou qui présenterait un quelconque danger pour elle-même ou pour les autres participants.

Votre descente du Loing

En acceptant ces conditions générales vous reconnaissez durant votre descente en canoë ou en kayak de :

- respecter la nature en ne jetant rien ni ne laissant rien derrière vous. (Il n'existe pas de nature sale, seulement des humains sales et irrespectueux)
- respecter la propriété privée soit : Les berges, le lit de la rivière et en évitant leur ligne. (ne pas hésiter à leur faire un petit coucou sympathique)
- ne pas se baigner dans les déversoirs (dangers multiples).
- respecter les temps de parcours : journée 4h30, demi-journée 2h30, mini-journée 1h30.
- toute heure supplémentaire commencée au delà des temps de parcours sera facturée 5euros par tranche de 30 minutes de dépassement.

Groupe

Tout adulte responsable d'un groupe enfants doit pouvoir justifier des mesures d'encadrement mises en place par lui-même (suivant le taux d'encadrement légal établi par le ministère de la jeunesse et des sports) ainsi que des autorisations d'intervention médicale en cas de nécessité. Le responsable du groupe s'engage également à pouvoir fournir à **Airescapade 77** les attestations de natation de chaque participant. Lors de la réservation, le responsable du groupe peut demander un encadrement de brevet d'état qui sera seul complément dès la prise en charge du groupe. **Airescapade 77** se substituera à lui. Si le groupe paie la prestation en bon administratif, **Airescapade 77** devra recevoir, avant sa venue, un bon de commande en bonne et due forme. Si aucun document officiel administratif n'est envoyé préalablement et si le responsable du groupe ne présente aucun bon de commande **Airescapade 77** pourra refuser l'accès au groupe.

Navette

Airescapade 77 met à votre disposition une navette gratuite qui vous conduira au départ de votre balade (Souppes ou Bagneaux) qui peut accueillir 8 passagers. Si le groupe est composé de plus de 8 personnes, seul les chauffeurs seront ramenés. Pour des raisons d'hygiène et de respect des autres, les passagers du minibus devront être secs. (Prévoir en conséquence des vêtements de rechange que vous placerez dans les bidons étanches sur votre canoë.

Réservation

La réservation d'embarcation est obligatoire pour des raisons de gestion et de rotation du matériel. Elle s'effectue par téléphone, par fax, ou par e-mail. Elle ne deviendra effective que lorsque **Airescapade 77** vous l'aura confirmée par téléphone, par fax, ou par e-mail.

Airescapade 77 se réserve le droit de refuser une réservation qu'elle jugerait irréalisable (absence d'acompte, problème de sécurité du groupe, comportement dangereux...).

Un acompte de 30% du montant total sera demandé pour toute réservation de 3 canoës et plus. Il devra être envoyé avant votre venue par courrier. Un chèque de caution de 100 Euros par canoë vous sera demandé avant d'embarquer.

Annulation

En cas d'intempéries ou d'événements divers pouvant nuire à la pratique de l'activité, **Airescapade 77** se réserve le droit d'annuler. Un report de réservation pourra être envisagé sous réserve de disponibilité ultérieure.

En cas d'annulation de la part du participant des pénalités seront retenues sur le montant de l'acompte :

- de 7 jours à 5 jours avant la date de l'activité : 20% de l'acompte,
- de 4 jours à 3 jours avant la date de l'activité : 40% de l'acompte,
- de 2 jours à 1 jour avant la date de l'activité : 80% de l'acompte,
- le jour même : 100% de l'acompte.

Dégradations

Le matériel qui vous est loué (embarcation, pagaies, bidou, gilets) est sous votre entière responsabilité.

Si le matériel loué devait être abîmé, perdu ou volé, **Airescapade 77** vous demandera un remboursement total ou partiel en fonction des cas de figure. Un appel à votre assurance sera effectué afin que celle-ci prenne en charge tout ou partie des dégradations ou dommages.

La caution ne sera restituée que lorsque tout le matériel loué sera rendu avec accord de **Airescapade 77**.

Base de tarif du matériel loué :

- Canoë : 629 Euros,
- Kayak : 529 Euros,
- Pagaie : 39 Euros,
- Gilet : 40 Euros,
- Bidon : 30 Euros.

Assurance

Airescapade 77 est conformément à la loi, assurée en responsabilité civile. Cependant ces garanties ne peuvent se substituer à l'assurance individuelle dont chaque participant doit être titulaire. Il pourra, si **Airescapade 77** la demande, présenter une attestation de prise en charge par une assurance. **Airescapade 77** décline toute responsabilité en cas de perte ou de détérioration des biens personnels des kayakistes.

Ces conditions générales sont disponibles au départ de la descente.